EMPLOI-QUÉBEC

PLAN D'ACTION RÉGIONAL
2013-2014

Centre-du-Québec

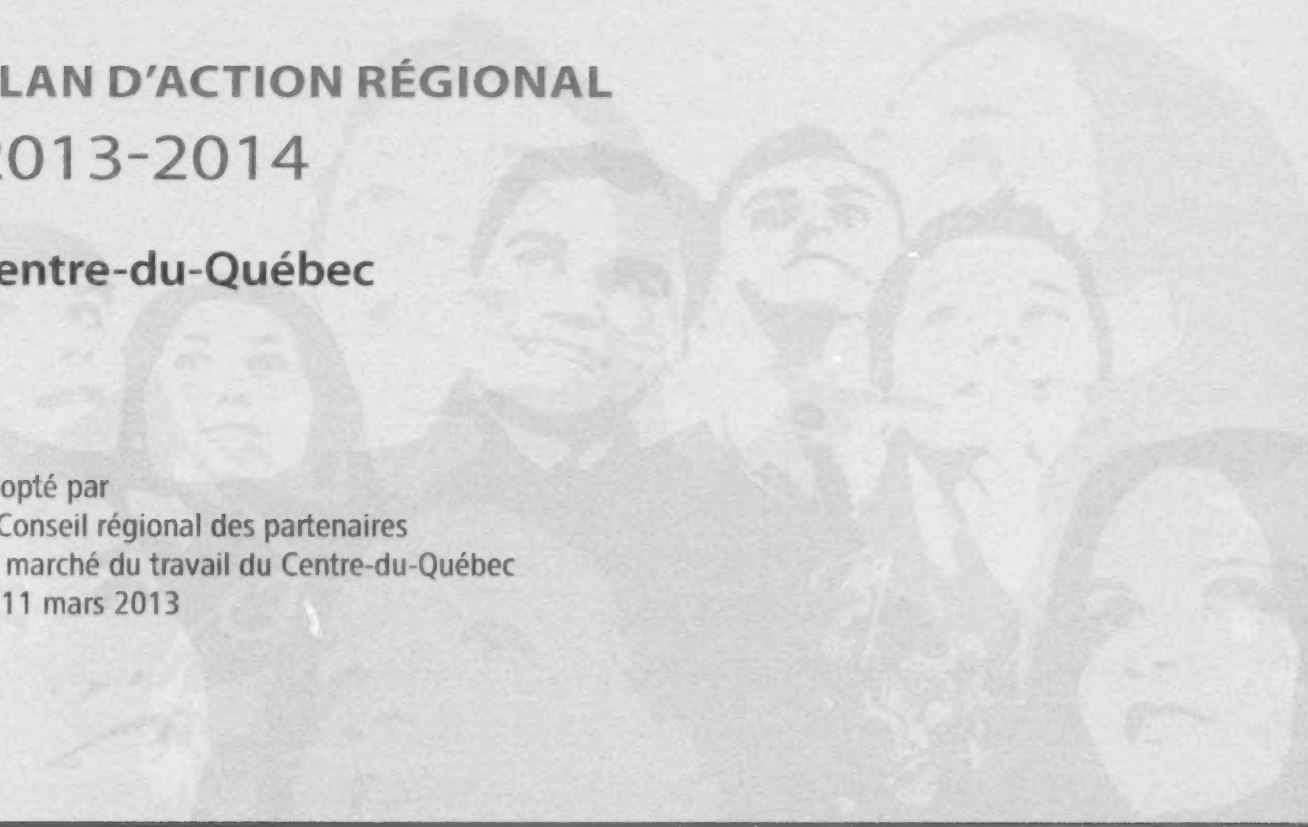

Adopté par
le Conseil régional des partenaires
du marché du travail du Centre-du-Québec
Le 11 mars 2013

NOTRE TRAVAIL,
C'EST L'EMPLOI !

Québec

Plan d'action régional 2013-2014

Emploi-Québec du Centre-du-Québec

Direction régionale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec
Denise Picard, directrice régionale

Analyse et rédaction
Emmanuelle Mayrand, conseillère à la planification et au partenariat

Collaboration
Éric Lampron, analyste du marché du travail
Marie-Andrée Coutu, directrice de la planification, du partenariat et des services aux entreprises

Mise en page
Annie Courchesne, agente de bureau

Direction régionale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec
1680, boulevard Saint-Joseph, bureau RC-07
Drummondville (Québec) J2C 2G3
☎ 819 475-8701
819 475-8781

Le Plan d'action régional 2013-2014 est disponible sur Internet au : www.emploiquebec.gouv.qc.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2013
ISBN 978-2-550-67627-0 (imprimé)
ISBN 978-2-550-67628-7 (PDF)

Table des matières

Le message du président et de la directrice régionale 4

La mission 5

L'offre de service et la présence d'Emploi-Québec dans la région 5

La région en bref 7

Les principaux secteurs d'activités économiques 8

Le marché du travail en 2012

Le contexte économique en 2012 9

Les principaux indicateurs du marché du travail en 2012 10

L'évolution des clientèles

Les prestataires de l'assurance-emploi 11

Les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours 12

Les participantes et les participants au Programme alternative jeunesse 17

L'offre et la demande de main-d'oeuvre 18

Stratégie *Tous pour l'emploi* : une réponse aux défis de l'emploi 18

Les ressources financières 19

La planification régionale 2013-2014 21

Orientation 1

Prévenir les effets de la conjoncture économique sur le marché du travail et soutenir la croissance de l'emploi par l'ajustement de l'offre de service 21

Orientation 2

Favoriser la participation active au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre de personnes 22

Orientation 3

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements 24

Orientation 4

Offrir les services de solidarité sociale dans une perspective d'insertion en emploi et soutenir la mobilisation des milieux en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale, tout en accordant un soutien du revenu aux personnes qui bénéficient des divers programmes d'aide financière 26

Orientation 5

Revoir et optimiser le partenariat, les processus de travail, la prestation de services et l'organisation territoriale 28

Facteurs de contingence 29

Annexes

A. Cibles de résultats 2013-2014 30

B. Le partenariat 31

C. Liste des membres du CRPMT 32

D. Organigramme 33

E. Lexique 34

Le message du président et de la directrice régionale

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le Plan d'action régional 2013-2014 qui marque la dernière année du cycle de planification stratégique 2011-2014 d'Emploi-Québec. Ce plan d'action tient compte de l'évolution du marché du travail qui demeure sous l'influence d'un vent d'incertitude sur la scène économique mondiale. Afin de parer à toute éventualité, Emploi-Québec Centre-du-Québec assurera une veille active de l'évolution du marché du travail tout au long de l'année. Par ailleurs, ce plan d'action tend à s'adapter aux prévisions qui annoncent, à moyen terme, des changements structurels au marché du travail en raison du vieillissement de la population en âge de travailler et à la rareté grandissante de main-d'œuvre.

Afin de répondre aux défis de l'emploi, le gouvernement s'est doté d'une nouvelle Stratégie *Tous pour l'emploi : une impulsion nouvelle avec les partenaires*. Pour mettre en œuvre cette stratégie, Emploi-Québec et la Commission des partenaires du marché du travail cibleront leurs interventions autour de trois grands piliers :

- Recentrer l'action vers les groupes sous-représentés sur le plan de l'emploi;
- Repenser la solidarité afin de briser le cycle de la pauvreté;
- Accroître les compétences de la main-d'œuvre dans toutes les entreprises.

De façon plus spécifique, Emploi-Québec Centre-du-Québec entend prioriser en 2013-2014 des actions en accord avec cette nouvelle stratégie et les grandes orientations nationales en proposant des interventions visant :

- Le développement des compétences de la main-d'œuvre avec le déploiement d'Investissement-compétences;
- L'amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, notamment avec la deuxième édition du Carrefour des professions d'avenir au Centre-du-Québec;
- L'ajustement de sa prestation de services en fonction des changements apportés par le gouvernement fédéral au programme de l'assurance-emploi;
- Des actions ciblées pour favoriser l'emploi d'un plus grand nombre de personnes immigrantes, de personnes handicapées, de travailleuses et travailleurs expérimentés (notamment les 55 ans et plus) et de femmes;
- La mise en action rapide des jeunes dans une perspective d'insertion en emploi;
- Une intervention renforcée auprès des prestataires de l'aide sociale en vue de les accompagner vers l'emploi.

Ce plan d'action présente, en outre, le budget d'intervention dont la région dispose cette année ainsi que les cibles de résultats à atteindre.

Comme par les années passées, la mise en œuvre de ce plan d'action se manifestera au quotidien par le travail dévoué du personnel d'Emploi-Québec Centre-du-Québec, des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail ainsi que des ressources en développement de l'employabilité. De plus, nous croyons fermement que le dynamisme des entreprises de la région et la grande capacité des différents partenaires à se concerter influenceront positivement le marché du travail centricois qui demeurera aussi attractif.

Marc Morin
Président
Conseil régional des partenaires du
marché du travail du Centre-du-Québec

Denise Picard
Directrice régionale
Emploi-Québec Centre-du-Québec

La mission

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'oeuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

L'intervention d'Emploi-Québec s'inscrit dans la perspective selon laquelle le travail est le meilleur moyen de réduire la pauvreté et d'assurer l'autonomie financière ainsi que l'insertion sociale des personnes aptes au travail.

L'offre de service et la présence d'Emploi-Québec dans la région

Relevant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, l'agence d'Emploi-Québec assure les services publics d'emploi et les services de solidarité sociale. Les services publics d'emploi offerts contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail ainsi qu'à un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre. En plus des services universels destinés à l'ensemble de la population et des entreprises, Emploi-Québec fournit des services d'emploi spécialisés qui s'adressent aux personnes désireuses d'entreprendre une démarche pour développer leurs compétences en vue d'une intégration en emploi. L'offre de service d'Emploi-Québec s'adresse également aux entreprises souhaitant améliorer leur gestion des ressources humaines et développer les compétences de leur personnel. Par ailleurs, Emploi-Québec collabore étroitement avec la Commission des partenaires du marché du travail afin d'optimiser l'utilisation des sommes du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) visant à rehausser les qualifications des travailleuses et des travailleurs.

De plus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles[1], Emploi-Québec est responsable de la gestion des programmes d'aide financière de dernier recours. Ainsi, l'agence soutient financièrement les personnes et les familles démunies et favorise leur autonomie économique et sociale. En outre, elle les encourage à exercer des activités facilitant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active à la société. Par son offre de service, Emploi-Québec contribue donc à l'atteinte des objectifs gouvernementaux quant à la réduction de la pauvreté.

Au Centre-du-Québec, les services d'Emploi-Québec offerts aux chercheurs et chercheuses d'emploi et aux entreprises sont accessibles par l'entremise de quatre centres locaux d'emploi (CLE de Victoriaville, CLE de Drummondville, CLE de L'Érable et CLE de Nicolet-Bécancour). Par ailleurs, nous comptons deux visioguichets; l'un dans la municipalité de Nicolet (dans les bureaux de Services Québec) et l'autre dans le secteur Gentilly de la municipalité de Bécancour (dans les bureaux de Gentilly Transit Jeunesse). Les visioguichets permettent de procéder à des entrevues à distance avec un agent, de déposer et de recevoir des documents et des formulaires, d'obtenir de l'information sur le suivi et l'avancement de son dossier et d'accéder au site Internet d'Emploi-Québec.

1 La *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* est entrée en vigueur le 1er janvier 2007.

Aussi, depuis 2006, Emploi-Québec Centre-du-Québec est responsable de la gestion du programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA) pour l'ensemble du Québec. Ce programme poursuit deux objectifs, soit celui de créer des emplois adaptés aux besoins des personnes handicapées et celui de développer l'employabilité de ces personnes afin de les aider à occuper un emploi dans un milieu de travail standard.

Notons également que le Centre-du-Québec est responsable pour l'ensemble de la province, du traitement des demandes concernant les métiers réglementés, et ce, via le Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP) situé à Victoriaville. Depuis son ouverture en octobre 2007, cette unité administrative centralisée a le mandat de traiter les demandes d'information des travailleuses et des travailleurs ainsi que des entreprises en lien avec la qualification réglementée.

Par ce fait, la Direction régionale traite également les demandes de réexamen administratif des décisions rendues pour la clientèle de tout le Québec.

La région en bref

Située au sud du fleuve Saint-Laurent et à mi-chemin entre Montréal et Québec, la région du Centre-du-Québec couvre une superficie de 6 980 km^2. Elle compte 80 municipalités, dont neuf villes, soit Bécancour, Daveluyville, Drummondville, Kingsey Falls, Nicolet, Plessisville, Princeville, Victoriaville et Warwick, ainsi que deux réserves indiennes : Odanak et Wôlinak. La région se divise en cinq municipalités régionales de comté (MRC) : Arthabaska, Bécancour, Drummond, L'Érable et Nicolet-Yamaska.

Lors du recensement de 2011, la population du Centre-du-Québec totalisait 234 163 personnes, ce qui représente près de 3 % de la population totale de la province[2]. En 2011, les femmes étaient légèrement plus nombreuses que les hommes dans la région et composaient 50,3 % de la population totale. Les personnes âgées de 29 ans et moins constituaient 33,5 % de la population (78 380 individus). Celles âgées de 55 ans et plus formaient une part importante de la population, soit 32,7 % (76 520 individus). Depuis le recensement de 2006, la région indique une croissance de la population de 4,4 %. Les personnes âgées de 65 ans et plus composent le groupe d'âge ayant augmenté le plus significativement depuis 2006 (20,1 % au Centre-du-Québec comparativement à 16,4 % pour l'ensemble du Québec). Par ailleurs, la population en âge de travailler (15 à 64 ans) s'est accrue de façon moindre dans la région que dans l'ensemble Québec (2 % au Centre-du-Québec et 3,3 % pour le Québec).

POPULATION AU CENTRE-DU-QUÉBEC EN 2011

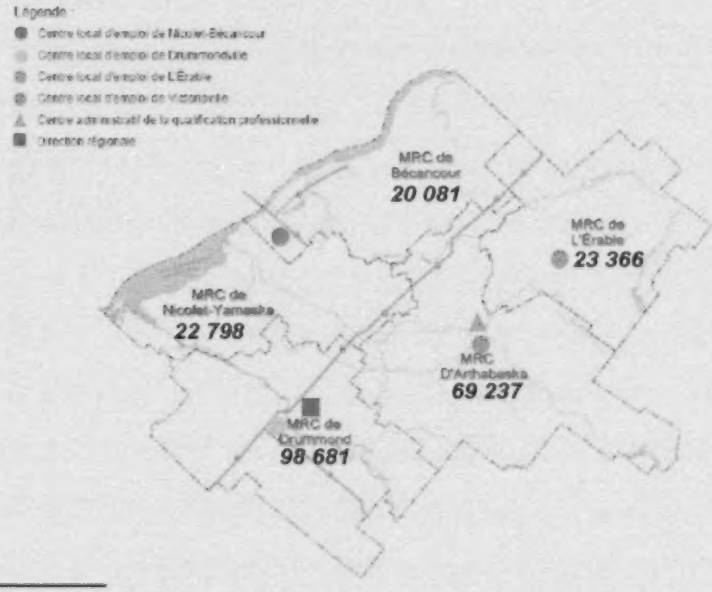

2 Statistique Canada, Recensement 2011, http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Graphique 1
SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AU CENTRE-DU-QUÉBEC, 2012[3]

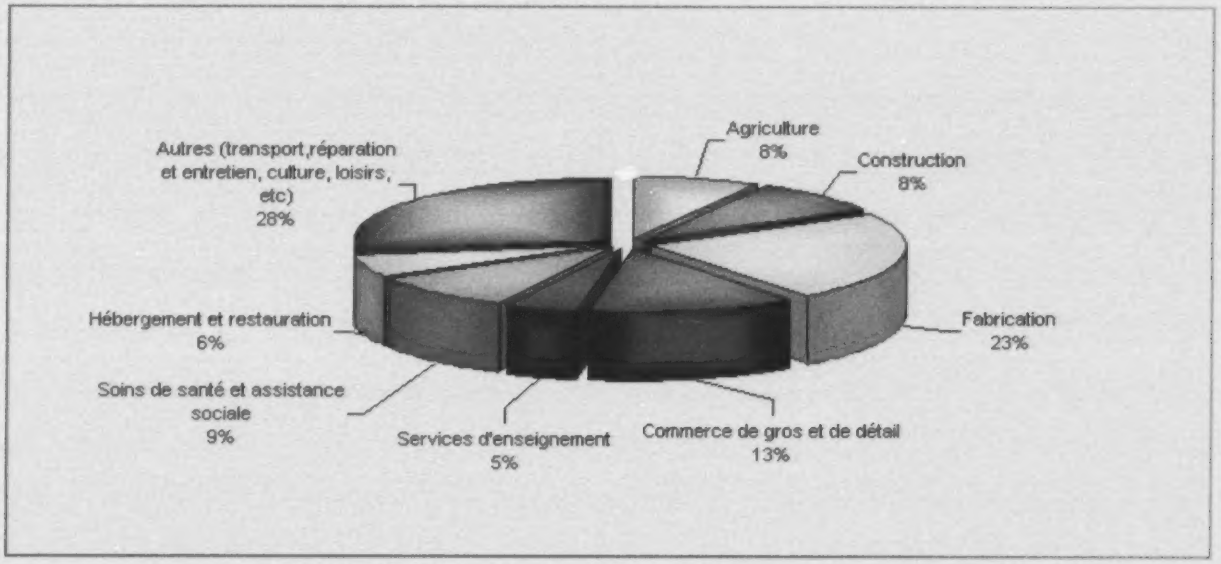

Le secteur de la fabrication occupe toujours une part importante de l'emploi total du Centre-du-Québec. En effet, près du quart des emplois s'y trouvent. Cette particularité distingue la région de l'ensemble du Québec alors que le secteur manufacturier représente au plus 12,2 % des emplois occupés.

La proportion des emplois dans le secteur de l'agriculture différencie également la région puisque 8 % des emplois s'y concentrent comparativement à 1,4 % pour l'ensemble du Québec. Les autres secteurs de l'emploi en importance sont le commerce de gros et de détail, la construction, les soins de santé et d'assistance sociale ainsi que l'hébergement et les services de restauration.

3 Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2012, moyennes annuelles

Le marché du travail en 2012

CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN 2012

Alors que l'économie québécoise et mondiale semblait faire du surplace en 2012, le marché du travail au Centre-du-Québec affichait une activité constante, mais de manière moins significative que par les années passées. Plusieurs projets d'investissement ont été annoncés au cours de la dernière année dans la région. Il en est ainsi dans le secteur de la fabrication qui a poursuivi sa croissance. Le Groupe Soucy, par exemple, annonçait récemment des investissements importants de 82 M$ en créant 300 emplois à Drummondville. L'entreprise Aldes Canada (Aéromatic) prévoit, quant à elle, doubler sa production et créer une centaine d'emplois grâce à un investissement de 3,1 M$ à Saint-Léonard-d'Aston.

Des entreprises d'envergure ont aussi fait connaître leur intention de s'implanter dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour au cours des prochaines années, conditionnellement aux études de préfaisabilité ou aux autorisations environnementales. Innovation Metals Corp étudie la possibilité d'implanter une usine de traitement de terres rares (300 M$ et création de 300 emplois). La Coopérative indienne de fertilisants agricoles IFFCO, pour sa part, envisage d'ouvrir une usine de production d'urée (1,2 G$ et création entre 200 et 300 emplois).

De plus, dans certaines municipalités, les investissements dans le secteur des services sont importants et entraînent la création de nombreux emplois. La ville de Drummondville a accueilli le magasin à grande surface Costco (entre 150 et 200 emplois). L'Aubainerie Concept Mode a ouvert ses portes (1 M$ et création de 50 emplois). La construction du Centre de foires devrait également débuter sous peu et entraîner des investissements dans le secteur de l'hôtellerie. Par ailleurs, du côté de la restauration, de nombreux projets d'investissements ont été réalisés au cours de la dernière année dans les différentes municipalités du territoire. Enfin, dans le secteur agricole, l'entreprise La Citadelle investit 5 M$ pour une usine de transformation de la canneberge à Aston Jonction qui créera 30 emplois.

D'autre part, au cours de la dernière année, certaines fermetures d'entreprises ont entraîné la perte de plusieurs emplois; nommons Olymel à Princeville (division Aliment Vermont) et Levinoff-Colbex à Saint-Cyrille-de-Wendover. Mentionnons qu'à la suite de l'annonce de la fermeture de la Centrale nucléaire Gentilly-2 à Bécancour, le gouvernement a mis en place un fonds de diversification économique de 200 M$ sur cinq ans pour les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie afin d'amenuiser l'impact du déclassement de la centrale. Une table régionale de diversification économique relevant directement de la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec aura pour mandat d'identifier des projets d'investissement porteurs pour l'économie de ces régions.

En somme, le marché du travail au Centre-du-Québec en 2012 a progressé légèrement en terme de nouveaux emplois créés. Il a continué d'afficher un certain équilibre entre les projets d'investissement créateurs d'emploi et les fermetures d'entreprises. Comme les perspectives économiques québécoises et mondiales à court terme demeurent incertaines, Emploi-Québec Centre-du-Québec restera à l'affût des changements en 2013. L'agence portera également une attention particulière aux travaux de la table de diversification économique des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Tableau 1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL[4]

		2011	2012
Taux de chômage	**Centre-du-Québec**	**7,2 %**	**8,3 %**
	Québec	7,8 %	7,8 %
Taux d'activité	**Centre-du-Québec**	**61,4 %**	**59,9 %**
	Québec	65,2 %	65,1 %
Taux d'emploi	**Centre-du-Québec**	**57,0 %**	**54,9 %**
	Québec	60,1 %	60,0 %
Personnes en emploi	**Centre-du-Québec**	**108 600**	**105 500**
	Québec	3 953 600	3 984 400

Comme l'indique le tableau 1[5], le taux de chômage au Centre-du-Québec en 2012 est légèrement supérieur à l'ensemble du Québec affichant un écart de 0,5 point de pourcentage. Dans la région, le taux d'activité a reculé de 1,5 point par rapport à l'année précédente. Selon les mêmes données de l'Enquête sur la population active, le nombre de personnes en emploi a diminué de 3 100 personnes en 2012 entraînant une baisse du taux d'emploi de 2,1 points comparativement à 2011. Cette tendance des indicateurs peut s'expliquer par une plus faible création d'emploi en 2012-2013 et par un vieillissement accru de la population.

4 Pour connaître les définitions de ces indicateurs, nous référons le lecteur au lexique se trouvant à la fin du document.

5 Les données sont basées sur les estimations exprimées en moyennes annuelles réalisées par Statistique Canada à partir de l'Enquête sur la population active. Il convient d'interpréter avec prudence les données régionales considérant la faible taille de l'échantillon ayant servi à élaborer ces estimations.

Évolution des clientèles[6]

LES PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Tableau 2

PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI, ÉVOLUTION ENTRE JUIN 2007 - JUIN 2012

	Juin 2007	Juin 2008	Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Variation sur 1 an	%	Variation sur 5 ans	%
Centre-du-Québec	8 801	7 949	12 439	10 173	9 350	9 424	74	0,8 %	623	7,1 %
Ensemble du Québec	249 346	212 828	309 251	281 995	241 997	230 186	-11 811	-4,9 %	-19 160	-7,7 %

Au Centre-du-Québec, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi a légèrement augmenté entre juin 2011 et juin 2012 (0,8 %). Toutefois, il demeure loin de la situation qui prévalait en juin 2009, année qui a suivi la récession, alors que le nombre de prestataires était à son point culminant. Il est cependant plus élevé qu'en juin 2007 et juin 2008, années qui précédaient le ralentissement économique.

Au cours de la dernière année, le Québec enregistrait une diminution de 4,9 % du nombre de prestataires. Cette baisse est également observable entre juin 2007 et juin 2012 (-7,7 %). Les données récentes de décembre 2012 nous démontrent une hausse du nombre de prestataires de l'assurance-emploi par rapport à décembre 2011, pour le Centre-du-Québec (8,4 %) ainsi que pour l'ensemble du Québec (4,1%).

6 Les tableaux et graphiques suivants permettent d'observer l'évolution du nombre de prestataires de l'assurance-emploi et des programmes de l'aide sociale pour les années 2007 à 2012. Ces données nous informent sur la situation qui prévalait avant, pendant et après la récession. Il faut savoir que le point culminant de la dernière récession se situe entre les mois d'octobre 2008 et juillet 2009.

Graphique 2
PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI, JUIN 2007 - JUIN 2012

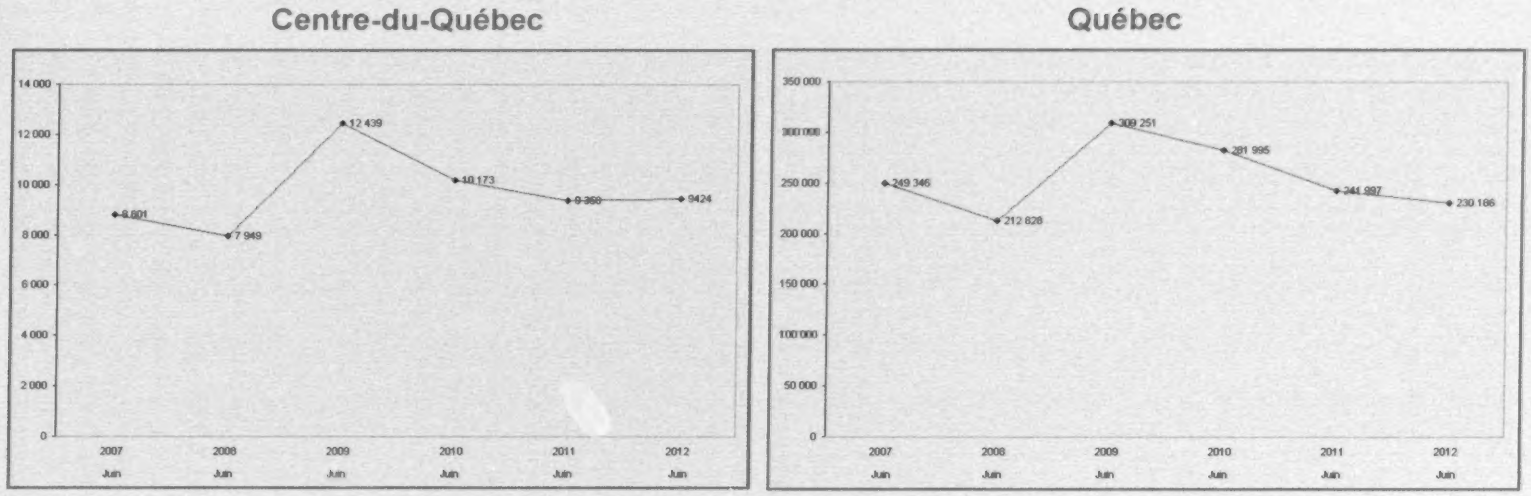

LES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

En plus des services publics d'emploi offerts à la population, Emploi-Québec gère les crédits consacrés à l'aide financière de dernier recours et accorde un soutien monétaire aux personnes et aux familles démunies. Pour ce faire, deux programmes existent, soit l'aide sociale et la solidarité sociale[7]. Tel que le démontre le prochain graphique, on dénombrait, en juin 2012, 11 289 prestataires des programmes de l'aide financière de dernier recours. Comparativement à la même période l'an passé, on observe une diminution de cette clientèle tant pour le Centre-du-Québec que pour l'ensemble du Québec et ce, dans une proportion pratiquement similaire (-3,8 % pour le Centre-du-Québec et -3,4% pour le Québec).

7 Le Programme d'aide sociale vise à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi. Le Programme de solidarité sociale, pour sa part, accorde une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi. Pour obtenir l'allocation de solidarité sociale, un rapport médical doit attester que l'état physique ou mental est affecté de façon significative pour une durée permanente ou indéfinie.

Graphique 3

CLIENTÈLE DE L'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS AU CENTRE-DU-QUÉBEC, JUIN 2012

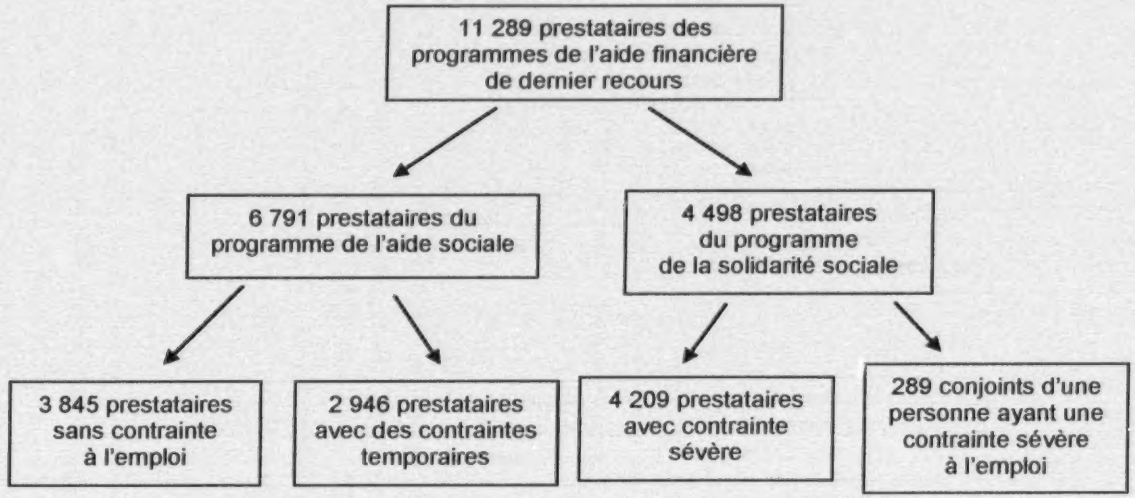

Tableau 3

PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE, JUIN 2007 - JUIN 2012

	Juin 2007	Juin 2008	Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Variation sur 1 an	%	Variation sur 5 ans	%
Centre-du-Québec	7 021	6 508	6 775	6 973	7 168	6 791	-377	-5,3 %	-230	-3,3 %
Ensemble du Québec	234 357	225 855	229 882	231 779	229 275	218 203	-11 072	-4,8 %	-16 154	-6,9 %

Au Centre-du-Québec, on note une baisse importante du nombre de prestataires de l'aide sociale (-5,3 %) au cours de la dernière année. Cette diminution est également présente entre juin 2007 et juin 2012, mais dans une proportion moindre (-3,3 %). Cette tendance à la baisse touche également l'ensemble du Québec qui enregistre un recul de 4,8 % du nombre de prestataires entre juin 2011 et juin 2012 et de 6,9 % au cours des cinq dernières années.

La baisse du nombre de prestataires de l'aide sociale se poursuit. Selon les données de décembre 2012, cette clientèle a diminué de 6,8 % pour le Centre-du-Québec et de 3,2 % pour l'ensemble du Québec, comparativement à la même période l'an passé.

Tableau 4
CARACTÉRISTIQUES DES ADULTES PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

	Juin 2011	Hommes	Femmes	Juin 2012	Hommes	Femmes	Variation	%
Nombre total de prestataires	7 168	3 853	3 315	6 791	3 580	3 211	-377	-5,3 %
Sans contraintes temporaires	4 192	2 686	1 506	3 845	2 400	1 445	-347	-8,3 %
Nées hors Canada	415	181	234	388	161	227	-27	-6,5 %
Âgés de moins de 25 ans	1 055	522	533	886	397	489	-169	-16,0 %
Âgés de 25-34 ans	1 747	939	808	1 663	859	804	-84	-4,8 %
Âgés de 35-44 ans	1 375	742	633	1 377	777	779	2	0,1 %
Âgés de 45-54 ans	1 489	844	645	1 395	799	596	-94	-6,3 %
Âgés de 55 ans et plus	1 502	806	696	1 470	795	675	-32	-2,1 %

Dans la région, entre juin 2011 et juin 2012, la décroissance du nombre de prestataires de l'aide sociale est observée de façon plus marquée du côté des hommes (-7,1 %) que celui des femmes (-3,1 %).

Par ailleurs, nous notons une diminution significative du nombre de prestataires n'ayant aucune contrainte temporaire à l'emploi (-347 individus) ainsi que les prestataires âgés de moins de 25 ans (-169 individus).

Le graphique suivant nous indique que près du quart des prestataires de l'aide sociale sont âgés entre 25 et 34 ans.

Graphique 4

ÉVOLUTION DES PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE, SELON L'ÂGE
JUIN 2007 - JUIN 2012

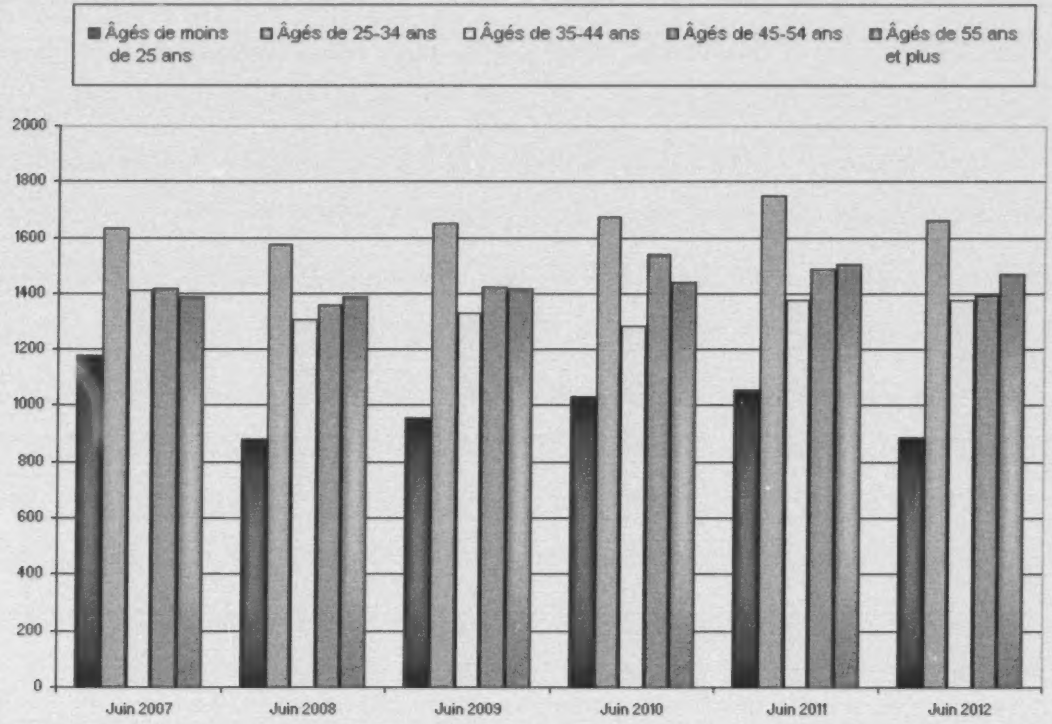

Les prestataires âgés de 25 à 34 ans demeurent la catégorie d'âge la plus importante en terme de nombre. Ces prestataires ont toutefois diminué de 4,8 % au cours de la dernière année, mais ils ont légèrement augmenté entre juin 2007 et juin 2012 (1,8 %).

Tel que mentionné précédemment, le nombre de prestataires âgés de moins de 25 ans enregistre un recul important entre juin 2012 et juin 2011 au Centre-du-Québec (-16 %). Cet écart est encore plus significatif si l'on compare les données de juin 2007 et juin 2012 (-24,6 %).

Pour leur part, les prestataires âgés de 55 ans et plus ont légèrement baissé au cours de la dernière année. Toutefois, on observe une progression de 6,1 % de la présence de cette clientèle à l'aide sociale sur une plus longue période (juin 2007 à juin 2012).

Graphique 5
PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE, SELON LE SEXE

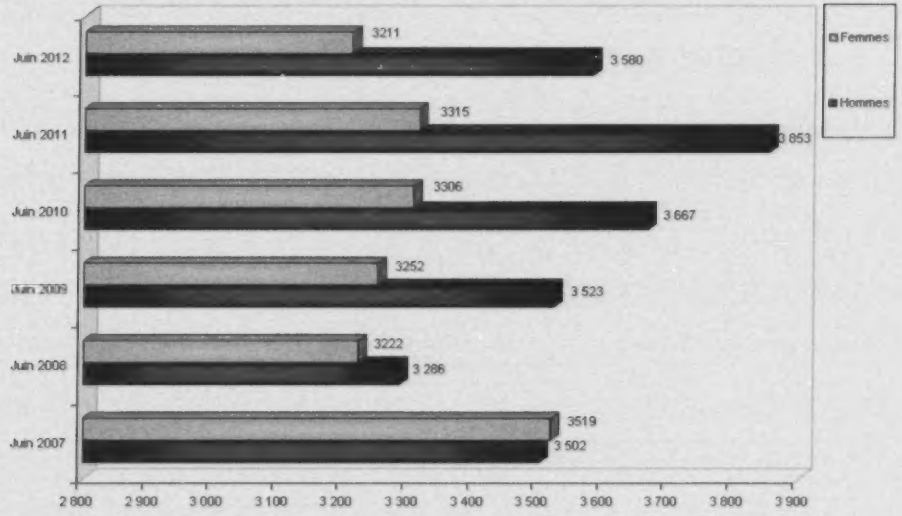

Dans le graphique 5, nous observons qu'entre juin 2007 et juin 2012, la présence des femmes prestataires de l'aide sociale a chuté de 8,8 % tandis que celle des hommes a augmenté de 2,2 %. Nous remarquons également que c'est seulement depuis juin 2009 que l'écart des hommes à l'aide sociale s'est accentué significativement. Cette situation est toujours observable en juin 2012.

Tableau 5
PRESTATAIRES DU PROGRAMME DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

	Juin 2011	Juin 2012	Variation	%
Centre-du-Québec	4 568	4 498	-70	-1,5 %
Ensemble du Québec	139 117	137 843	-1 274	-0,9 %

Le tableau 5 nous indique que la situation concernant le nombre de prestataires du programme de la solidarité sociale est similaire à l'an dernier. Le nombre de prestataires a légèrement diminué tant pour la région que pour l'ensemble du Québec.

LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ALTERNATIVE JEUNESSE

Graphique 6

PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AU PROGRAMME ALTERNATIVE JEUNESSE, JUIN 2007 - JUIN 2012

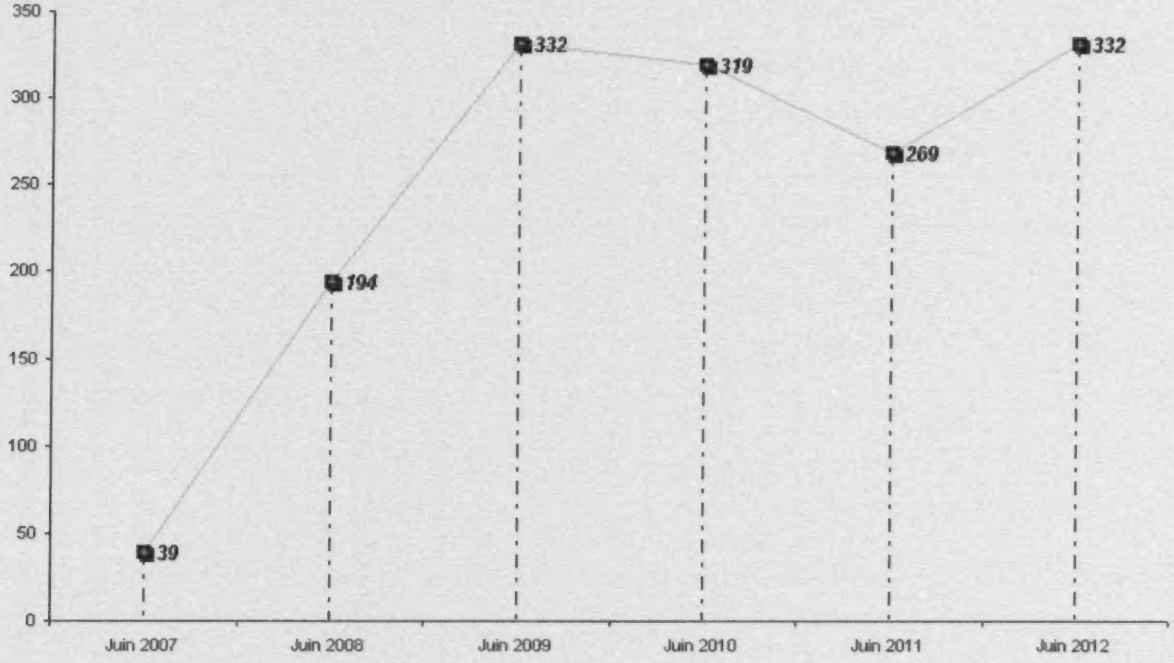

Comme l'indique le graphique 6, nous remarquons une progression importante des participantes et des participants au Programme alternative jeunesse[8] dans la région depuis son entrée en vigueur en avril 2007. Au cours de la dernière année, on note une augmentation de 23,4 % des personnes qui participent à ce programme au Centre-du-Québec.

8 Le Programme alternative jeunesse vise, sur une base volontaire, à soutenir les jeunes adultes de moins de 25 ans admissibles à un programme d'aide de dernier recours pour assurer leur subsistance afin de les encourager à réaliser des activités leur permettant d'acquérir ou de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle. En contrepartie de l'engagement du jeune à s'investir dans une démarche d'insertion, le programme donne droit à une aide financière composée notamment d'une allocation jeunesse.

L'offre et la demande de main-d'oeuvre

Le Centre-du-Québec, comme d'autres régions, fait face à des besoins de main-d'œuvre de plus en plus importants. Dans un avenir assez rapproché, cette situation devrait s'accentuer en raison du vieillissement de la population, de la croissance de l'emploi, mais surtout en raison des nombreux départs à la retraite.

Selon les prévisions démographiques de l'Institut de la statistique du Québec de 2009, la population totale du Centre-du-Québec augmentera de 12,3 %, entre 2006 et 2031, alors que pour la même période, l'évolution de la population âgée de 20 à 64 ans diminuera de 7,7 %[9].

Par ailleurs, les perspectives d'emploi par profession 2012-2016 nous indiquent que les besoins de main-d'œuvre proviendraient de 18 000 départs à la retraite à remplacer pour cette période auxquels s'ajoutera une croissance de 2 900 emplois[10].

Selon ces mêmes prévisions, 64 % des besoins totaux de main-d'œuvre dans la région concernent des emplois de niveaux technique et intermédiaire, à titre d'exemple, les professions de techniciennes et techniciens en génie mécanique, infirmières et infirmiers auxiliaires ou estimatrices et estimateurs en construction.

À cet effet, des efforts additionnels seront consentis pour soutenir le recrutement et la formation de la main-d'œuvre dans des professions grandement en demande sur tout le territoire.

Stratégie Tous pour l'emploi : une réponse aux défis de l'emploi

La récente Stratégie gouvernementale *Tous pour l'emploi : une impulsion nouvelle avec les partenaires*[11] offre l'occasion d'aller plus loin en mettant en œuvre de nouvelles mesures et en renforçant certains dispositifs déjà en place. Cette stratégie vise à accompagner les employeurs dans leurs efforts pour s'ajuster aux nouvelles réalités du marché du travail et accroître la participation du plus grand nombre de personnes sur le marché du travail. Les objectifs poursuivis par cette nouvelle stratégie s'inscrivent en cohérence avec les efforts déployés ces dernières années par Emploi-Québec concernant tout particulièrement l'aide à la mobilisation et l'accompagnement de certaines personnes sous-représentées sur le marché du travail.

Dans ce contexte, pour 2013-2014, Emploi-Québec Centre-du-Québec entend travailler davantage avec les entreprises en faisant la promotion des compétences des clientèles prêtes à occuper un emploi et à améliorer l'employabilité des personnes qui appartiennent aux groupes sous-représentés sur le marché du travail, notamment les jeunes, les personnes handicapées, les travailleuses et les travailleurs expérimentés et les personnes immigrantes. Elle vise également à travailler avec les entreprises à la diversification de leur main-d'œuvre, notamment en faisant la promotion de l'embauche des femmes pour des métiers majoritairement occupés par des hommes dans le secteur manufacturier.

---

9 Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions*, 2006-2056, Édition 2009, p.85

10 Marché du travail dans la région du Centre-du-Québec, *Perspectives d'emploi par profession 2012-2016*, Emploi-Québec, 2012. http://emploiquebec.gouv.qc.ca

11 Pour en savoir davantage sur la Stratégie gouvernementale *Tous pour l'emploi : une impulsion nouvelle avec les partenaires* : http://www.mess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/tous_pour_emploi.asp

Les ressources financières

L'agence d'Emploi-Québec est dotée d'un budget d'intervention annuel pour offrir les services publics d'emploi, établi en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et les disponibilités financières du gouvernement québécois. Le budget peut être ajusté en raison de l'état du marché du travail. Conformément à son mode de gestion, les attentes de résultats liés aux services d'emploi sont convenues en tenant compte de la répartition des clientèles potentielles sur le territoire et du budget accordé. Emploi-Québec compte également un budget de transfert pour assurer l'aide financière de dernier recours ainsi que pour offrir d'autres programmes spécifiques liés aux services de solidarité sociale.

Le modèle de répartition du budget d'intervention qui est distribué en début d'année financière aux régions, tient compte de nombreuses variables, dont l'importance pour chaque territoire, de la population à risque de chômage et de sous-emploi ainsi que du nombre d'entreprises susceptibles de connaître des difficultés de main-d'œuvre se traduisant par des pertes d'emplois plus élevées ou par une création d'emplois moindre que ce que permet leur potentiel. Le budget, en provenance du Fonds de développement du marché du travail, est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi.

Emploi-Québec Centre-du-Québec dispose d'un budget d'intervention estimé à 17 694 497 $ pour l'année financière 2013-2014, ce qui est similaire à l'an passé. En 2013-2014, le budget destiné aux ententes avec les organismes en développement de l'employabilité sera régionalisé. En fonction de la période visée par ces ententes, ce changement affectera les sommes réparties dans les CLE pour les trois prochaines années. Dans ce budget, plus de 12 M$ sont distribués entre les quatre CLE du territoire. Leur part est établie en fonction de la clientèle potentielle, selon la pondération suivante : 35 % à la clientèle des prestataires du programme de l'aide sociale sans contraintes à l'emploi, 45 % au nombre de prestataires de l'assurance-emploi, 15 % à la population en emploi et 5 % au nombre d'entreprises sur le territoire. En fonction de cette pondération, le budget d'intervention en 2013-2014 se répartit entre les CLE, tel que le présente le graphique suivant.

Graphique 7
BUDGET D'INTERVENTION PAR UNITÉ
2013-2014

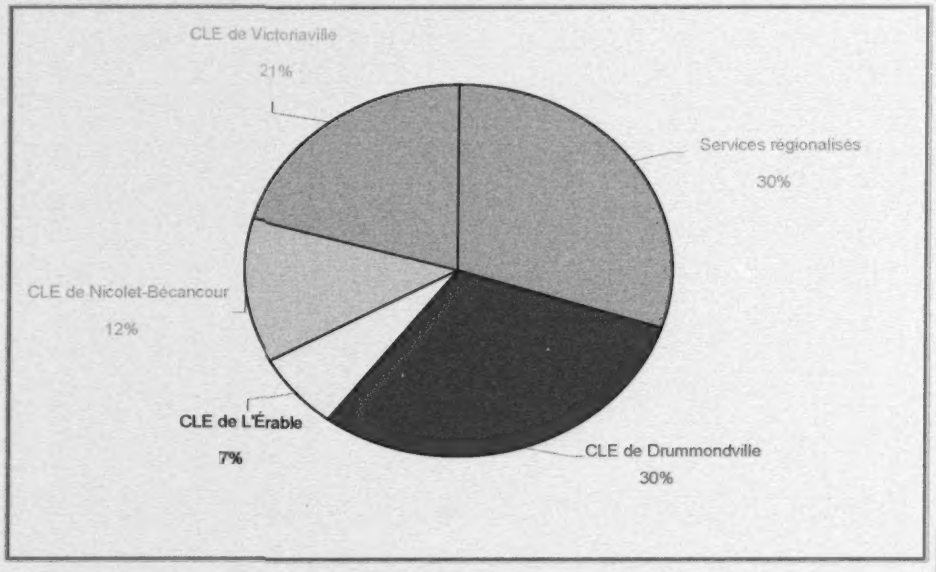

Le tableau qui suit présente la répartition du budget d'intervention dont dispose la région. Le budget affecté à la Direction régionale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec est de 3 489 091 $ en 2013-2014. Cette somme permettra, notamment, de financer des projets d'envergure régionale et les ententes avec les organismes en développement de l'employabilité. Aussi, le budget régional alloue cette année la somme de 1 500 000 $ pour la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT). Cette mesure s'adresse spécifiquement aux personnes handicapées et ces investissements financiers consentis sur le plan régional s'inscrivent dans le cadre des engagements du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2008-2013.

Le soutien apporté aux entreprises, notamment par les mesures Concertation pour l'emploi, Formation de la main-d'oeuvre – volet entreprises et achats de formation continue et Subventions salariales aux entreprises sera au maximum de 20 % des sommes disponibles au budget 2013-2014 pour chacun des CLE de la région.

À noter que la Stratégie *Tous pour l'emploi* prévoit des sommes additionnelles consenties par la Commission des partenaires du marché du travail en provenance du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) pour appuyer les entreprises et leur personnel.

Tableau 6
LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2013-2014, PAR FONDS

	Répartition des clientèles potentielles	Répartition ajustée des clientèles[12]	Fonds du Québec	Fonds de l'assurance-emploi			Budget total 2013-2014
			Budget 2013-2014	Budget 2013-2014	EMT[13] 2013-2014	Sous-total	
Direction régionale			*17 235 $*	*3 471 856 $*		*3 471 856 $*	*3 489 091 $*
Jeunes en action			*185 100 $*	*61 700 $*		*61 700 $*	*246 800 $*
Ressources externes et retrait PANA/AMT				*79 039 $*		*79 039 $*	*79 039 $*
Contrat d'intégration au travail			*675 000 $*	*777 100 $*	*47 900 $*	*825 000 $*	*1 500 000 $*
Sous-total régional			*877 335 $*	*4 389 695 $*	*47 900 $*	*4 437 595 $*	*5 314 930 $*
Drummondville	*45,45 %*	*43,28 %*	*1 626 275 $*	*2 893 788 $*	*838 007 $*	*3 731 795 $*	*5 358 070 $*
L'Érable	*9,40 %*	*9,50 %*	*336 347 $*	*666 846 $*	*173 317 $*	*840 163 $*	*1 176 510 $*
Nicolet-Bécancour	*16,85 %*	*17,76 %*	*602 921 $*	*1 285 559 $*	*310 680 $*	*1 596 239 $*	*2 199 160 $*
Victoriaville	*28,30 %*	*29,45 %*	*1 012 621 $*	*2 111 411 $*	*521 795 $*	*2 633 206 $*	*3 645 827 $*
Sous-total CLE	*100 %*	*100 %*	*3 578 165 $*	*6 957 602 $*	*1 843 800 $*	*8 801 402 $*	*12 379 567 $*
Total région Centre-du-Québec			*4 455 500 $*	*11 347 297 $*	*1 891 700 $*	*13 238 997 $*	*17 694 497 $*

12 Ajustement des clientèles potentielles en raison de la régionalisation des budgets alloués aux ententes avec les organismes en développement de l'employabilité.
13 Entente Canada-Québec sur le marché du travail, 2008-2014

La planification régionale 2013-2014; orientations, axes d'intervention et stratégies d'action prioritaires

ENJEU : Incertitude quant à l'évolution de l'économie mondiale et impact possible sur le marché du travail québécois en 2013

ORIENTATION 1 : Prévenir les effets de la conjoncture économique sur le marché du travail et soutenir la croissance de l'emploi par l'ajustement de l'offre de service

Axes d'intervention	Stratégies d'action prioritaires	Échéancier		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
Veille active de l'évolution du marché du travail	➢ Surveiller activement l'évolution du marché du travail et valider l'information reçue auprès des entreprises du territoire.		■	■
Les mesures de prévention et d'aide aux chômeurs et aux personnes qui risquent de perdre leur emploi	➢ En fonction de l'évolution du marché du travail, ajuster l'offre de service et optimiser l'utilisation des mesures actives auprès des clientèles.		■	■
	➢ Adapter la prestation de services d'emploi en fonction des modifications apportées par le gouvernement fédéral au programme d'assurance-emploi, particulièrement pour les travailleurs saisonniers *(Tous pour l'emploi)*.			■
	➢ Encourager notre clientèle à obtenir une formation de base *(Tous pour l'emploi)*.		■	■
	➢ Offrir une alternative à la clientèle peu scolarisée et prête à occuper un emploi.		■	■
Les mesures de prévention et d'aide aux entreprises en difficulté	➢ Assurer la vigie en accentuant les échanges avec les partenaires afin de cibler les interventions à effectuer auprès des entreprises : ▪ Participation active aux comités de vigie formés des différents partenaires économiques dans les MRC; ▪ Consolidation et animation de comités locaux, notamment dans la MRC de Drummond, par secteur d'activité afin de répondre à des problématiques communes; ▪ Participation aux actions découlant du plan stratégique régional portant sur le développement de l'innovation dans les entreprises du Centre-du-Québec.	■	■	■

Cibles régionales 2013-2014 en lien avec l'orientation 1 :

- 8 000 nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec
- 4 451 nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participants de l'assurance-emploi
- 4 251 retours en emploi des participants aux interventions d'Emploi-Québec
- 1 829 retours en emploi des prestataires de l'assurance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec

ENJEU : Contexte de mutations profondes du marché du travail et difficultés accrues de recrutement de la part des entreprises, coexistant avec un chômage et un sous-emploi chez certains groupes de personnes, dans certains secteurs, régions ou milieux dévitalisés

ORIENTATION 2 : Favoriser la participation active au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre de personnes

Axes d'intervention	Stratégies d'action prioritaires	Échéancier 2011-2012	Échéancier 2012-2013	Échéancier 2013-2014
La mobilisation, la préparation et l'accompagnement des clientèles sous-représentées sur le plan de l'emploi	➢ Poursuivre nos efforts visant à valoriser les métiers de la formation professionnelle et technique en mettant l'accent sur les entreprises ayant des besoins de main-d'œuvre et provenant de différents secteurs, en participant, notamment au Carrefour des professions d'avenir au Centre-du-Québec .	■	■	■
	➢ Accentuer les suivis personnalisés auprès des nouveaux demandeurs de l'aide sociale et les personnes terminant une mesure d'aide pour les impliquer dans un processus de retour en emploi.	■	■	■
Le recours aux services d'information sur le marché du travail et de placement pour l'insertion rapide en emploi et l'aide au recrutement Et L'intervention auprès des personnes prêtes à occuper un emploi qui ont besoin d'une aide d'appoint	➢ Diffuser de façon plus intensive auprès des partenaires et des clientèles une information à jour sur la situation économique et les besoins de main-d'œuvre.		■	■
	➢ Mieux faire connaître auprès des chercheurs d'emploi les entreprises et les secteurs d'activités en demande de main-d'œuvre.		■	■
L'intervention auprès des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée	➢ Promouvoir auprès des entreprises la disponibilité d'une main-d'œuvre diversifiée : ▪ En soutenant les initiatives visant la valorisation des compétences des clientèles disponibles à intégrer le marché du travail, que ce soit les personnes immigrantes, les personnes handicapées, les jeunes, les personnes expérimentées ainsi que les prestataires de l'assurance-emploi et de l'aide sociale *(Tous pour l'emploi)*; ▪ En portant une attention particulière à la main-d'œuvre féminine, compte tenu de la structure manufacturière de la région.	■	■	■

Axes d'intervention	Stratégies d'action prioritaires	Échéancier 2011-2012	Échéancier 2012-2013	Échéancier 2013-2014
(SUITE) L'intervention auprès des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée	➢ Accompagner de façon plus soutenue les entreprises qui embauchent les clientèles sous-représentées et référées par Emploi-Québec *(Tous pour l'emploi)*.		■	■
	➢ Miser sur les moyens retenus dans les diverses stratégies adaptées aux clientèles plus éloignées du marché du travail : ▪ Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées; ▪ Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'oeuvre féminine d'Emploi-Québec ainsi que l'Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au Centre-du-Québec. À ce titre, offrir des services spécialisés d'accompagnement, faire la promotion de l'entrepreneuriat féminin et favoriser la diversification des choix professionnels pour les femmes; ▪ Stratégie d'intervention à l'intention des travailleuses et des travailleurs de 45 ans et plus; ▪ Stratégie d'action jeunesse par le biais de la mesure de l'Engagement jeunesse au Centre-du-Québec qui vise la complémentarité des mesures et programmes s'adressant aux jeunes. À cet égard, Emploi-Québec participe au projet-pilote du Plan de cheminement vers l'autonomie visant à expérimenter un outil commun entre les différents intervenants qui oeuvrent auprès des jeunes, dans les MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.	■	■	■

Cibles régionales 2013-2014 en lien avec l'orientation 2 :

- 3 386 nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, clientèles des programmes d'assistance sociale
- 1 450 retours en emploi des prestataires des programmes d'assistance sociale à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec

ENJEU : Contexte de mutations profondes du marché du travail et difficultés accrues de recrutement de la part des entreprises, coexistant avec un chômage et un sous-emploi chez certains groupes de personnes, dans certains secteurs, régions ou milieux dévitalisés

ORIENTATION 3 : Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements

Axes d'intervention	Stratégies d'action prioritaires	Échéancier		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
La formation	➢ Promouvoir davantage auprès des entreprises la formation en milieu de travail en proposant : ▪ des formations de base et de francisation *(Tous pour l'emploi)*; ▪ des programmes d'apprentissage en milieu de travail; ▪ des formations sur mesure de courte durée; ▪ des formations de type alternance travail-études.	■	■	■
	➢ Travailler davantage en étroite collaboration avec le milieu de l'éducation et les entreprises pour favoriser une meilleure adéquation entre les formations offertes et les besoins du marché du travail.	■	■	■
Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	➢ Poursuivre le déploiement de l'initiative Investissement-compétences en incitant les entreprises à s'engager à investir dans le développement des compétences et de reconnaissance de leur main-d'œuvre *(Tous pour l'emploi)*.		■	■
	➢ Dans le cadre de l'initiative Investissement-compétences, soutenir les entreprises dans leur relance et le développement de leur main-d'œuvre avec la mesure Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi (AERE).		■	■
	➢ Dans le cadre de la Stratégie *Tous pour l'emploi*, soutenir la formation dans les entreprises en processus d'acquisition de nouvelles technologies ou d'implantation de nouveaux modes de production et d'organisation du travail.			■
	➢ Outiller davantage les entreprises en matière de qualification réglementée.		■	■

Axes d'intervention	Stratégies d'action prioritaires	Échéancier		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
Le soutien à la gestion des ressources humaines dans les entreprises	➢ Soutenir les entreprises dans leur gestion de leurs ressources humaines : ▪ en offrant des ateliers de formation; ▪ en collaborant à la réalisation d'activités par une approche sectorielle; ▪ en mettant à leur disposition une information régulière sur le marché du travail ainsi que sur les services et les programmes répondant à leurs besoins en matière de recrutement, de sélection et d'intégration du personnel, de développement des compétences de la main-d'œuvre et de rétention.	■	■	■
La mobilité de la main-d'œuvre	➢ Informer et accompagner la clientèle intéressée en vue de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises situées dans les régions nordiques.		■	■
L'approche sectorielle	➢ Appuyer certains secteurs d'activités, créateurs d'emplois, qui vivent des difficultés en raison notamment de la concurrence mondiale : ▪ En participant aux comités de gestion des trois créneaux d'excellence de l'Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD) ainsi qu'au comité régional ACCORD; ▪ En contribuant à la réalisation de projets visant le développement de ces trois créneaux : fournisseurs et équipementiers pour véhicules commerciaux, véhicules spéciaux et produits récréatifs, meuble et bois ouvré et textiles techniques; ▪ En faisant la promotion des outils développés par les Comités sectoriels de la main-d'œuvre davantage impliqués dans la région, dont la fabrication métallique industrielle, le textile et le commerce de détail.	■	■	■

Cibles régionales 2013-2014 en lien avec l'orientation 3 :

- 470 entreprises nouvellement aidées
- 300 nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

ENJEU : La prévention de la dépendance à l'aide financière de dernier recours, la gestion rigoureuse des programmes d'aide financière et la mobilisation pour l'autonomie économique et l'inclusion sociale

ORIENTATION 4 : Offrir les services de solidarité sociale dans une perspective d'insertion en emploi et soutenir la mobilisation des milieux en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale, tout en accordant un soutien du revenu aux personnes qui bénéficient des divers programmes d'aide financière

Axes d'intervention	Stratégies d'action prioritaires	Échéancier 2011-2012	Échéancier 2012-2013	Échéancier 2013-2014
Le soutien financier aux personnes et aux familles démunies conforme au cadre législatif et réglementaire	➢ Continuer de gérer avec rigueur les crédits consacrés à l'aide financière de dernier recours et s'assurer que chaque personne prestataire reçoive le montant exact auquel elle a droit.	■	■	■
L'aide et l'accompagnement des prestataires d'une aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement et d'insertion en emploi	➢ Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'intervention renforcée auprès des prestataires d'une aide financière de dernier recours, en ciblant : ▪ les nouveaux demandeurs; ▪ les réitérants, soit les personnes qui demandent à nouveau de l'aide financière; ▪ les prestataires terminant une mesure d'aide; ▪ la clientèle ayant un niveau élevé d'employabilité.		■	■
	➢ Mettre l'emphase sur la réintégration en emploi des nouveaux demandeurs du programme de l'aide sociale et les prestataires terminant une mesure d'aide.	■	■	■
	➢ Développer notre capacité à référer les clientèles aux entreprises en demande de main-d'œuvre.		■	■
	➢ Poursuivre le développement de l'offre de service d'emploi à une clientèle plus éloignée dans le cadre du Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) afin de les aider à briser l'isolement tout en les aidant à se mettre en mouvement dans une perspective d'insertion en emploi à plus ou moins long terme.			■

Axes d'intervention	Stratégies d'action prioritaires	Échéancier		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
La contribution au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale Et La collaboration à la mobilisation et à l'engagement des différents acteurs de la société québécoise dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	➢ Participer à la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale en participant aux travaux de l'Alliance de la solidarité réunissant les partenaires de la région. ➢ Participer à l'approbation et au suivi des projets présentés à la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec dans le cadre de l'alliance par chacune des cinq MRC. S'assurer que ces projets correspondent aux priorités d'intervention locale retenues dans chacune des MRC.	■	■ ■	■ ■

Cibles régionales 2013-2014 en lien avec l'orientation 4

- 2 460 sorties de l'aide financière de dernier recours
- 10 jours, délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours à l'attribution initiale

ENJEU : L'adaptation organisationnelle d'Emploi-Québec aux mutations profondes du marché du travail

ORIENTATION 5 : Revoir et optimiser le partenariat, les processus de travail, la prestation de services et l'organisation territoriale d'Emploi-Québec

Axes d'intervention	Stratégies d'action prioritaires	Échéancier		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
Les pratiques de gestion de ses ressources humaines	➢ Poursuivre les démarches relatives à : ▪ la qualité de vie au travail, dont le maintien de la semaine sur la qualité de vie au travail; ▪ l'expérimentation du cahier de transfert d'expertise; ▪ la planification de la relève, en lien avec les résultats de la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre.	■	■	■
	➢ Tenir une rencontre régionale, par domaine d'intervention, portant sur l'évolution de la prestation de service afin d'associer le personnel concerné à la réflexion et à la mise en place de stratégies d'action.	■	■	■
L'apport du partenariat	➢ S'assurer de l'efficacité et de la cohérence de nos interventions dans les différentes activités de concertation[14].		■	■
	➢ Initier des échanges avec les partenaires du marché du travail, particulièrement les établissements de formation, ainsi que les organismes spécialisés en développement de l'employabilité afin d'améliorer la persévérance et la réussite des participantes et des participants aux mesures d'emploi, et ajuster, le cas échéant, l'offre de service aux besoins des clientèles *(Tous pour l'emploi)*.			■
La saine gestion des fonds publics	➢ Optimiser le processus d'attribution initiale ainsi que les interventions de conformité en tenant compte des bonnes pratiques et tendre à atteindre les résultats du réseau.	■	■	■
La réorganisation de la prestation de services, dont le développement du multimode	➢ Évaluer les opportunités de changements au niveau de la prestation de services dans la région en cohérence avec le nouveau modèle d'affaires.	■	■	■
	➢ Favoriser une utilisation optimum de la visioconférence pour la tenue de rencontre.		■	■
	➢ Contribuer à l'intégration optimale de Services Québec dans la prestation de services aux citoyens au sein du ministère.			■

14 Pour connaître les diverses ententes auxquelles prend part Emploi-Québec Centre-du-Québec, nous référons le lecteur à l'Annexe B du présent plan d'action.

Facteurs de contingence

Les engagements pris par la Direction régionale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec dans ce Plan d'action 2013-2014 sont tributaires de plusieurs facteurs externes qui peuvent influencer l'atteinte des résultats. Il importe d'en tenir compte pour évaluer avec justesse la performance d'Emploi-Québec au moment de la reddition de comptes.

Les cibles sont établies selon l'information disponible au moment de l'adoption du Plan d'action régional, en début d'exercice financier. Elles pourraient faire l'objet d'une révision à l'automne prochain pour tenir compte des ressources humaines et financières dont Emploi-Québec disposera effectivement en 2013-2014. Afin de bien opérationnaliser sa mission et la vision organisationnelle par une offre de service adaptée aux besoins de ses clientèles, la Direction régionale doit disposer d'un budget de fonctionnement approprié. Ainsi, des changements au niveau des disponibilités budgétaires impliqueraient de moduler ses services et leur prestation.

Enfin, l'évolution de la situation du marché du travail peut également avoir un impact sur le choix des priorités d'action d'Emploi-Québec ainsi que sur ses capacités d'atteindre les résultats escomptés.

Annexe A

Cibles de résultats 2013-2014

INDICATEURS	Nicolet-Bécancour	Drummondville	Victoriaville	L'Érable	Cibles régionales 2013-2014	Cibles régionales 2012-2013
Nouveaux participants (total)	1 451	3 817	1 971	761	8 000	8 000
Nouveaux participants prestataires de l'assurance-emploi	810	2 090	1 112	439	4 451	4 449
Nouveaux participants prestataires de l'assistance sociale	579	1 730	809	268	3 386	3 100
Retours en emploi (total)	785	1 983	1 053	430	4 251	4 261
Retours en emploi des participants prestataires de l'assurance-emploi	337	858	437	197	1 829	1 790
Retours en emploi des participants prestataires de l'assistance sociale	249	725	357	119	1 450	1 350
Nombre de participants aux stratégies du CDRCMO*	49	110	82	59	300	278
Entreprises nouvellement aidées	83	186	145	56	470	470
Sorties de l'aide financière	358	1 217	553	332	2 460	2 000
Délai moyen de traitement des nouvelles demandes déposées (jours)**	n.a.	10	n.a	n.a.	10	10
Pourcentage des décisions modifiées à la suite d'une demande de révision	21 %	21 %	21 %	21 %	21 %	21 %

* *Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*

** *L'indicateur «Délai moyen de traitement» concerne seulement le CLE de Drummondville qui regroupe depuis septembre 2011 le traitement de l'attribution initiale pour l'ensemble de la région.*

Annexe B

Le Partenariat

Emploi-Québec Centre-du-Québec participe activement à la mise en œuvre d'ententes en collaboration avec un réseau de partenaires bien implanté dans la région. Certaines visent spécifiquement des groupes de la population qui peuvent éprouver des difficultés d'intégration au marché du travail et de maintien en emploi. D'autres ont pour objectif d'attirer et de retenir la main-d'oeuvre qualifiée au Centre-du-Québec répondant ainsi aux besoins de recrutement des entreprises. Voici un aperçu de ces ententes auxquelles prend part Emploi-Québec Centre-du-Québec :

- Entente spécifique de régionalisation de l'immigration au Centre du Québec*;
- Entente interministérielle pour favoriser l'intégration au marché du travail des immigrantes et immigrants et des personnes appartenant aux minorités visibles, en assumant la gestion opérationnelle du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME);
- Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au Centre-du-Québec;
- Entente spécifique en matière d'adaptation des services et des infrastructures aux besoins des personnes aînées du Centre-du-Québec. À cette fin, contribuer activement aux travaux du comité sur l'emploi des aînés;
- Entente Action jeunesse structurante sur la migration des jeunes au Centre-du-Québec;
- Entente spécifique portant sur la mobilisation et le partenariat pour la réussite éducative au Centre-du-Québec et ses différents comités de travail;
- Entente spécifique sur la régionalisation du secteur agroalimentaire*;
- Entente spécifique de régionalisation sur la consolidation et le développement des entreprises d'économie sociale du Centre-du-Québec;
- Entente spécifique portant sur le développement social au Centre-du-Québec.

**Travaux à réaliser pour le renouvellement de ces ententes en 2013-2014.*

Annexe C

Liste des membres du CRPMT du Centre-du-Québec, au 11 mars 2013

Membres représentant la main-d'oeuvre

M. André Labbé	Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec et Centre d'emploi agricole du Centre-du-Québec
M. Paul Lavergne	Conseil central Cœur du Québec (CSN)
M^me^ Renée Levasseur	Conseil central Cœur du Québec (CSN)
M. Marc St-Cyr	Métallos Venmar (FTQ)
M. Pierre Lafontaine	Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
M. Richard St-Onge	SCEP, section locale 720

Membres représentant les entreprises

M^me^ Marie-France Béliveau	Chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francs et de L'Érable
M. Alain Côté	Chambre de commerce et d'industrie de Drummond
M^me^ Johanne Lachapelle	Commission scolaire des Chênes
M^me^ Martine Pépin	Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec
M. Richard Perron	CEPSA Chimie Bécancour inc.
M^me^ Chantal St-Martin	Lazer inox inc.

Membres représentant le milieu de la formation

M^me^ Brigitte Bourdages	Cégep de Drummondville
M. Marc Morin (président)	Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau
M^me^ Suzanne Rioux	École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Victoriaville
M. Daniel Sicotte	Commission scolaire des Bois-Francs

Membres représentant les organismes communautaires

M^me^ Dominique Chevalier	Partance
M. Luc Dastous (vice-président)	Carrefour jeunesse-emploi d'Arthabaska

Membre d'Emploi-Québec

M^me^ Denise Picard (secrétaire)	Direction régionale d'Emploi-Québec Centre-du-Québec

Membres sans droit de vote

M. Vincent Bourassa	Ministère des Finances et de l'Économie
M. Gaétan Désilets	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
M^me^ Carole Gaudet	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
M. Claude-Henri Léveillé	Conférence régionale des élus Centre-du-Québec
M^me^ Chantal Lussier	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
M^me^ Diane Paradis	Université du Québec à Trois-Rivières

Annexe D

Organigramme comité de gestion régional Emploi-Québec Centre-du-Québec, au 11 mars 2013

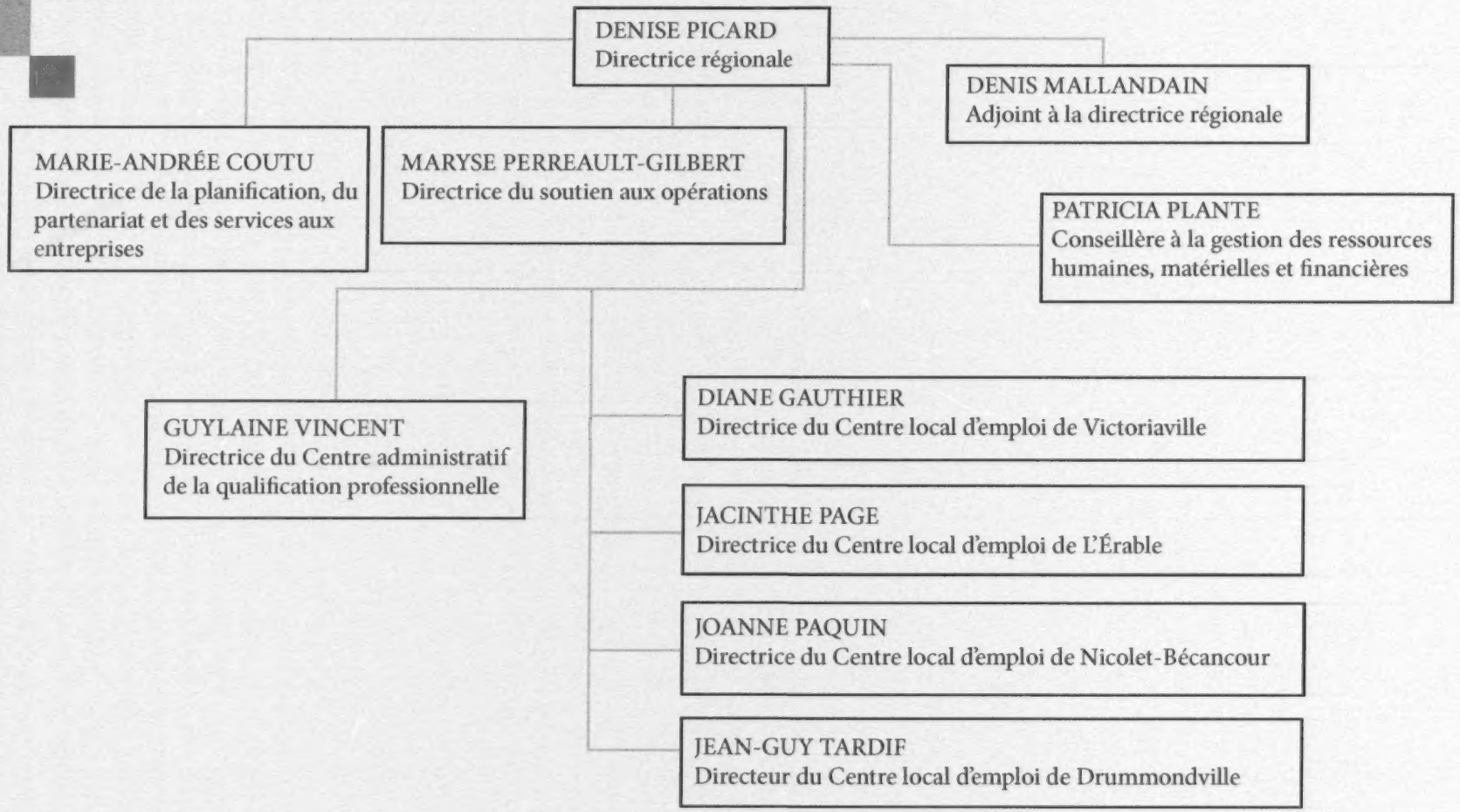

Annexe E

Lexique

Population de 15 ans et plus

Personnes âgées de 15 ans et plus, résidant au Québec, à l'exception des personnes vivant dans les réserves indiennes, des pensionnaires d'institutions et des membres des Forces armées.

Population active

Personnes, parmi la population de 15 ans et plus, en emploi ou en chômage.

Emploi

Personnes qui habitent une région et qui travaillent, peu importe le lieu. Cette définition correspond à la catégorie des personnes occupées, utilisée par Statistique Canada dans l'Enquête sur la population active.

Chômeuses/chômeurs

Personnes sans emploi et qui se cherchent activement un emploi.

Taux de chômage

$$\frac{\text{Nombre de chômeuses et de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

Taux d'activité

$$\frac{\text{Population active}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \times 100$$

Taux d'emploi

$$\frac{\text{Emploi}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \times 100$$

Emploi
et Solidarité sociale
Québec